



Votre formation PRO-JAYDANCER

Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail): **action de formation qualifiante** permettant d'accéder à un emploi relatif en développant de nouvelles compétences.

Objectifs professionnels

Transmettre au stagiaire les contenus avancés du concept déposé « Jaydance Fitness » afin d'améliorer ses compétences sportives et artistiques destinées à l'enseignement du concept. Le stagiaire travaillera sur le développement d'aptitudes artistiques dansantes tout en exploitant ses compétences de pédagogue et d'animateur.

Enfin il abordera, de façon plus complète, les aspects de communication et de commercialisation inhérentes au concept et indispensables pour développer ses cours et fédérer « le groupe » d'élèves.

Objectifs en termes de compétences

Au terme de sa formation, le ou la stagiaire doit être capable de :

- Maîtriser les pas de base
- Maîtriser le cueing verbal et visuel (terminologie élémentaire)
- Savoir expliquer les bienfaits physiques et psychologiques d'un cours
- Maîtriser la gestuelle, au-delà du pas

- Connaître le concept, son historique, ses fondements
- Identifier les différents publics et leurs attentes
- Savoir commercialiser un cours
- Comprendre les exigences de communication liées à l'image JayDance
- Savoir accueillir son public et assurer sa sécurité

- Maîtriser la relation musique/mouvement
- Savoir analyser les erreurs commises par les élèves et y remédier

- Savoir analyser la structure d'un cours
- Comprendre l'articulation complète d'une chorégraphie
- Mobiliser les connaissances anatomiques et biomécaniques liées
- Savoir dissocier les différents types de chorégraphie en rapport avec le type d'effort



Les 3 unités de compétences composant la qualification Pro-jaydancer

- UC1 : Être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour mettre en place et commercialiser un cours de JayDance Fitness.
- UC2 : Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer un cours de JayDance Fitness.
- UC3 : Être capable de mobiliser les connaissances et de maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité JayDance Fitness

Un parcours de formation complet est prévu pour suivre et accompagner le pro-jaydancer dans le lancement et le développement de ses cours. Ainsi l'employeur est garanti que le stagiaire met en place des actions de communication et de commercialisation pour augmenter le nombre d'adhérents.

Durée et programme de formation

14 heures sur 2 jours (9h-17h)

Un accompagnement est réalisé au cours des mois (durée approximative d'une dizaine d'heures) : échanges par les réseaux, audit en cours in situ et en vidéo, évaluation et bilan de remédiation.

Journée 1 (durée 7h) Le concept JayDance Fitness

9h	Accueil et présentation – Définition du concept JayDance et historique
9h30	Les bienfaits de la JayDance Fitness, la notion de lâcher-prise
10h	Construction d'un cours – partie 1 : Le choix musical
10h30	Atelier découverte de JayDance Fitness
12h45	Pause Déjeuner
13h45	Construction d'un cours – partie 2 : Contenu, découpage et pédagogie
14h15	Construction d'un cours – partie 3 : Construction rythmique et musicale
14h45	Street Dance, Girly style et autres styles chorégraphiques
15h30	Mise en situation, correction et feedback
16h30	La JayDance comme méthode de préparation physique spécifique



Journée 2 (durée 7h) Lancement et animation d'un cours de JayDance Fitness

9h	Accueil petit-déjeuner et feedback de la journée 1
9h30	Lancement et commercialisation du concept JayDance Fitness
10h30	La notion de « cours spectacle »
11h	Suivi d'un cours de JayDance Fitness avec public
12h35	Pause Déjeuner
13h30	Atelier et évaluation sur deux chorégraphies prédéterminées + entretien
14h30	Savoir-faire et savoir-être : lancer un cours débutant
15h30	Une saison de JayDance : les leçons « focus »
16h15	Phase d'évaluation théorique
16h30	Remise de l'attestation de suivi de la formation qualifiante « Pro-JayDancer »
17h	Explication et signature du contrat de licence de marque
17h15	Fin de la formation

Formateurs

Jérôme LEMESLE	Créateur du concept et de la marque JAYDANCE FITNESS Préparateur physique diplômé BPJEPS (2011)
Sandra CAILLEAU	Enseignante Education Nationale en Gestion de la PME Ingénierie formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

- Une évaluation de fin formation
- Un questionnaire de satisfaction
- L'analyse d'une vidéo d'un cours dispensé par le stagiaire
- Des mises au point régulières pour remédiation (audit en distanciel)
- **Un suivi pour la mise en place, le lancement et le développement de nouveaux cours avec la mise à disposition de supports de communication, de vidéos tutoriels.**

A l'issue de la formation, et après avoir été évalué, le stagiaire est en capacité, et reçoit l'autorisation de dispenser un cours collectif de Jaydance Fitness selon des conditions très précises.

Une attestation de suivi de la formation «Pro-Jaydancer» valide la formation et donne l'autorisation de dispenser des cours de JayDance Fitness, ainsi que la signature **d'un contrat de licence de marque.**



Prérequis obligatoires à la formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir le ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant: Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) en spécialités sportives, un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) dans le domaine du sport ou un diplôme d'Etat Professeur de danse.

Organisation de l'action de formation

Le lieu de formation est fonction de la session choisie.

Dans tous les cas, la formation est dispensée dans une salle équipée pour les cours collectifs, de vestiaires, et des bureaux équipés de PC portable et d'un vidéoprojecteur, ainsi que dans un centre de remise en forme pour un espace suffisant.

Moyens techniques et pédagogiques

Les supports pédagogiques sont transmis sous format papier et numériques. Le contenu de la formation est projeté pendant la présentation. Le stagiaire prend des notes.

Modalités de déroulement : Le programme contient une alternance de parties théoriques sur la description du concept de cours (construction d'un cours, progression annuelle, commercialisation et communication), ainsi que des parties pratiques.

Description détaillée des locaux JayDance Decathlon :

- Une salle de formation de 60m², équipée de tables, de chaises, d'un rétroprojecteur, et d'un écran.
- Une salle de 350m² pour la pratique d'exercices de fitness et de danse
- Une sonorisation 2 fois 500w avec prise jack et Bluetooth
- Un micro-casque Hf Sennheiser
- Des vestiaires, toilettes et douches Femmes et Hommes de 150m²
- Un accès gratuit à la machine à café et thé
- Un distributeur (payant) de boissons et snacks
- Un parking gratuit et surveillé
- Un accès (modéré) à une photocopieuse et à du matériel de bureau
- Un accès direct sur le parking à un restaurant et à un Food truck
- Des espaces verts pour pique-niquer, avec tables et bancs à disposition
- D'un poste sécurité avec présence d'un agent



Au cours de la formation, sont remis au stagiaire :

- ✓ Un livret d'accueil de l'apprenant comprenant la présentation du concept Jaydance Fitness, de la structure associative, le règlement intérieur, les modalités pratiques, les détails de la formation et la procédure d'évaluation.
- ✓ Un livret de formation avec les contenus liés au programme ci-dessous.
- ✓ Un cours de JayDance complet en vidéo
- ✓ Des démonstrations de chorégraphies et explications techniques
- ✓ Tous les supports de communication existants sur le concept
- ✓ Un accès à l'espace réservé sur le site Web JayDance Fitness
- ✓ Un accès à un groupe de discussion réservé aux Pro-jaydanceurs
- ✓ Une tenue complète JayDance Fitwear.

Procédure d'évaluation

ÉPREUVES	DURÉE
Epreuve écrite (QCM) <ul style="list-style-type: none">• Historique du concept• Fondamentaux du concept (pas, musique, valeurs...)• Structure et déroulement d'un cours	De 10 à 15 minutes
Epreuve pratique <ul style="list-style-type: none">• Donner 2 chorégraphies au choix en conditions réelles de cours	De 5 à 10 minutes
Épreuve orale <ul style="list-style-type: none">• Questions diverses posées par le formateur/jury	De 5 à 10 minutes

→ **Épreuve écrite (15 points)**

Toute note inférieure à 6/15 est éliminatoire.

→ **Épreuve pratique plus épreuve orale (45 points)**

Toute note inférieure à 23/45 est éliminatoire.

Toute appréciation « NON ACQUIS » est éliminatoire.

Validation du titre : Validation des 3UC par l'obtention d'une note d'au moins 30/60.



Modalités de rattrapage

En cas d'échec, l'apprenant sera autorisé à repasser les épreuves ratées dans un délai de 2 semaines, sans surcoût, et en visioconférence avec son formateur/jury.

Passé ce délai, une formation devra être reconduite.

Tarif et modalités financières

Contactez-nous pour toute demande de devis et précisions sur les modalités de règlement.